

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	RTE DE LA DOREE
CP - Ville :	53190 LANDIVY
Référence client :	_0026400001_
Rapport émis le :	31/08/2016
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 23 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 6 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 6 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 14 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

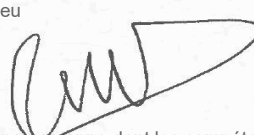
Présence de pièce(s) non visitée(s)

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A	Désignation de l'immeuble	B	Propriétaire / Donneur d'ordre
Adresse du bien : RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY Batiment : Non communiqué Etage : Non communiqué Références client : _0026400001_ N° de lot : Non communiqué - Non communiqué Descriptif sommaire : Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages Date de construction ou permis de construire : Fonction du bâtiment : Habitation (Parties communes)		Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9 Ref donneur d'ordre : CVMAY01 Date commande : 22/08/2016 Date repérage : 22/08/2016 Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT Rapport émis le : 31/08/2016
C	Opérateur de repérage	D	Personne autorisant l'émission du rapport
	AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : PALLUEL Matthieu  Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia Bat G rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE Certification n° : CPDI 3879 V2 Délivré le 28/04/2016	Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique	 Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)
E	Liste des locaux visités		
	Plan		Volume
Sous sol	Vol 1 (PC Sous-sol 4)	Sous sol	Vol 2 (PC Sous-sol 2)
Sous sol	Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Sous sol	Vol 4 (Local vide-ordure 1)
Sous sol	Vol 5 (PC Sous-sol 3)	RDC	Vol 6 (Porche)
RDC	Vol 7 (Débarras)	RDC	Vol 8 (Hall d'entrée)
RDC	Vol 9 (Local vide-ordure 2)	RDC	Vol 10 (PC RDC)
Etages	Vol 11 (Local vide-ordure 3)	Etages	Vol 12 (PC R+1)
Etages	Vol 13 (Local vide-ordure 4)	Etages	Vol 14 (PC R+2)
Combles	Vol 15 (Comble)	Toiture	Vol 16 (Toiture)
RDC	Vol 17 (Accès sous-sol)	Masse	Vol 18 (Masse)
Façade avant	Vol 19 (façade avant)	Pignon gauche	Vol 20 (pignon gauche)
Façade arrière	Vol 21 (façade arrière)	Pignon droit	Vol 22 (pignon droit)

Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués

Localisation	Matériau	Justification d'impossibilité technique
Vol 1 (PC Sous-sol 4)		Aucun prélèvement réalisé à la demande du client sur les menuiseries PVC

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 4 (Local vide-ordure 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 9 (Local vide-ordure 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur document
Vol 11 (Local vide-ordure 3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur document
Vol 13 (Local vide-ordure 4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur document
Vol 15 (Comble)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (façade avant)	Matériau compact noir avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 16 (Toiture)	Matériau compact noir avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 20 (pignon gauche)	Matériau compact noir avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 21 (façade arrière)	Matériau compact noir avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 22 (pignon droit)	Matériau compact noir avec fibres visibles	Positif sur analyse	

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous les bardages. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Néant	Néant	Néant

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)

L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION

PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER

		1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).		Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.		Enduits projetés, panneaux de cloisons.
		2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.		Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers		Dalles de sol.
		3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).		Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu		Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu		Joints (tresses, bandes).
Vides ordures		Conduits.
		4. Eléments extérieurs
Toitures.		Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.		Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.		Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat		
Combles												
Vol 15 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S69						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Etages												
Vol 14 (PC R+2) - Vol 12 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S56 - S57 - S58 - S59	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	carreaux de platre gaine technique	P11	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (PC R+1) - Vol 14 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S51 - S52	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P20	aspect projeté	P20	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (PC R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S36	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P31	sous face escalier	P31	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S35	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P32	contre marche	P32	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (Local vide-ordure 4) - Vol 11 (Local vide-ordure 3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S63 - S64	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P33		P33	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (Local vide-ordure 4) - Vol 11 (Local vide-ordure 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S65 - S66	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P34		P34	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau beige en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (Local vide-ordure 3)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S67						Présence sur document	EP



Etages												
Vol 13 (Local vide-ordure 4)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S68						Présence sur document	EP
Vol 14 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P37	Réalisation d'un prélèvement	plafond dernier étage	P37	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en faible quantité non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Façade arrière												
Vol 21 (façade arrière)	Toiture et étanchéité	Ardoises	Ardoises composites	B	S72 (P41)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P41		P41	Matériau compact noir avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Façade avant												
Vol 19 (façade avant)	Toiture et étanchéité	Ardoises	Ardoises composites	B	P41	Réalisation d'un prélèvement		P41	Matériau compact noir avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
Pignon droit												
Vol 22 (pignon droit)	Toiture et étanchéité	Ardoises	Ardoises composites	B	S73 (P41)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P41		P41	Matériau compact noir avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Pignon gauche												
Vol 20 (pignon gauche)	Toiture et étanchéité	Ardoises	Ardoises composites	B	S71 (P41)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P41		P41	Matériau compact noir avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
RDC												
Vol 17 (Accès sous-sol) - Vol 10 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S1 - S30	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	Porteur partie haute escalier	P1	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (Accès sous-sol)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S20	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	sous face escalier	P3	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Débarras)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S24	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	porteur local vide ordures	P9	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	



RDC												
Vol 17 (Accès sous-sol)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P11	Réalisation d'un prélèvement	carreaux de plâtre gaine technique	P11	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC RDC) - Vol 17 (Accès sous-sol)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S31 - P11	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	carreaux de plâtre gaine technique	P11	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Hall d'entrée)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P20	Réalisation d'un prélèvement	aspect projeté	P20	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Hall d'entrée) - Vol 10 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P20 - S28	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P20	aspect projeté	P20	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P31	Réalisation d'un prélèvement	sous face escalier	P31	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P32	Réalisation d'un prélèvement	contre marche	P32	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (Local vide-ordure 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P33	Réalisation d'un prélèvement		P33	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (Local vide-ordure 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P34	Réalisation d'un prélèvement		P34	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau beige en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (Local vide-ordure 2)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S34						Présence sur document	EP
Sous sol												
Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P1	Réalisation d'un prélèvement	Porteur partie haute escalier	P1	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous sol												
Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P3	Réalisation d'un prélèvement	sous face escalier	P3	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P4	Réalisation d'un prélèvement	sur poutrelles béton	P4	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (PC Sous-sol 3) - Vol 2 (PC Sous-sol 2) - Vol 1 (PC Sous-sol 4) - Vol 4 (Local vide-ordure 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S2 - S3 - S4 - S5	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	sur poutrelles béton	P4	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P7	Réalisation d'un prélèvement	porteur, angles, linteau, tableau menuiseries	P7	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC Sous-sol 1) - Vol 2 (PC Sous-sol 2) - Vol 1 (PC Sous-sol 4) - Vol 5 (PC Sous-sol 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P7 - S13 - S14 - S15	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	porteur, angles, linteau, tableau menuiseries	P7	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Local vide-ordure 1)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S16						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 4 (Local vide-ordure 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P8	Réalisation d'un prélèvement		P8	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Local vide-ordure 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P9	Réalisation d'un prélèvement	porteur local vide ordures	P9	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (PC Sous-sol 4)	Parois verticales intérieures et enduits	Menuiseries			i3						Aucun prélèvement réalisé à la demande du client sur les menuiseries PVC	
Toiture												
Vol 16 (Toiture)	Toiture et étanchéité	Ardoises	Ardoises composites	B	S70 (P41)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P41		P41	Matériau compact noir avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

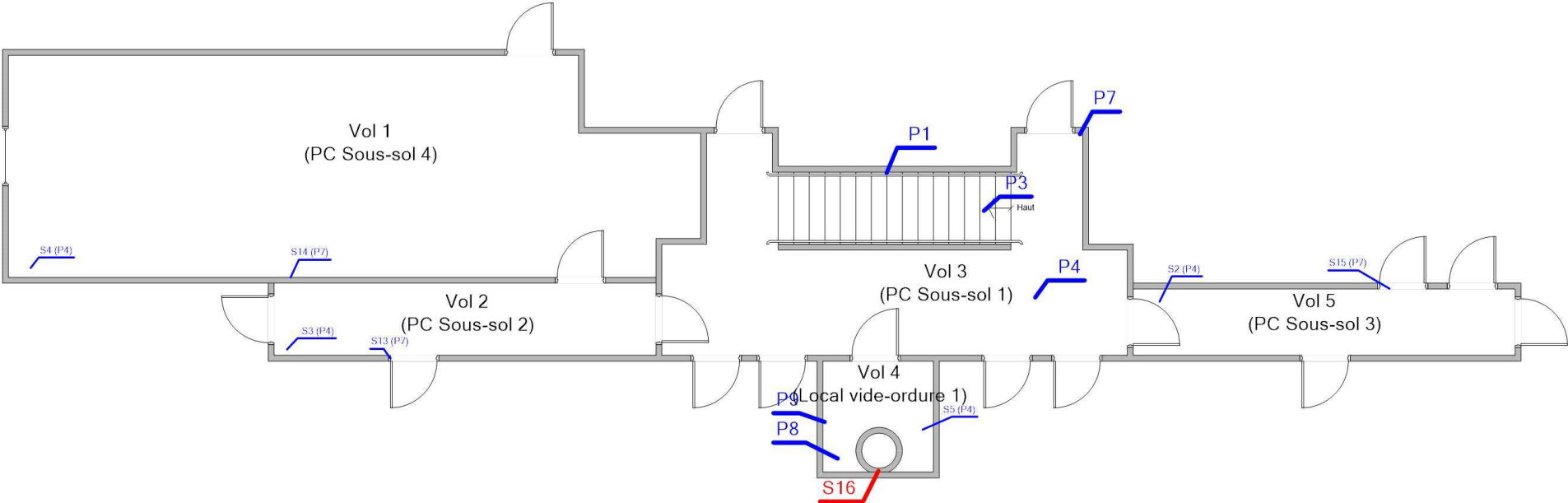
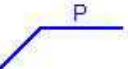
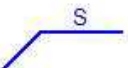
Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

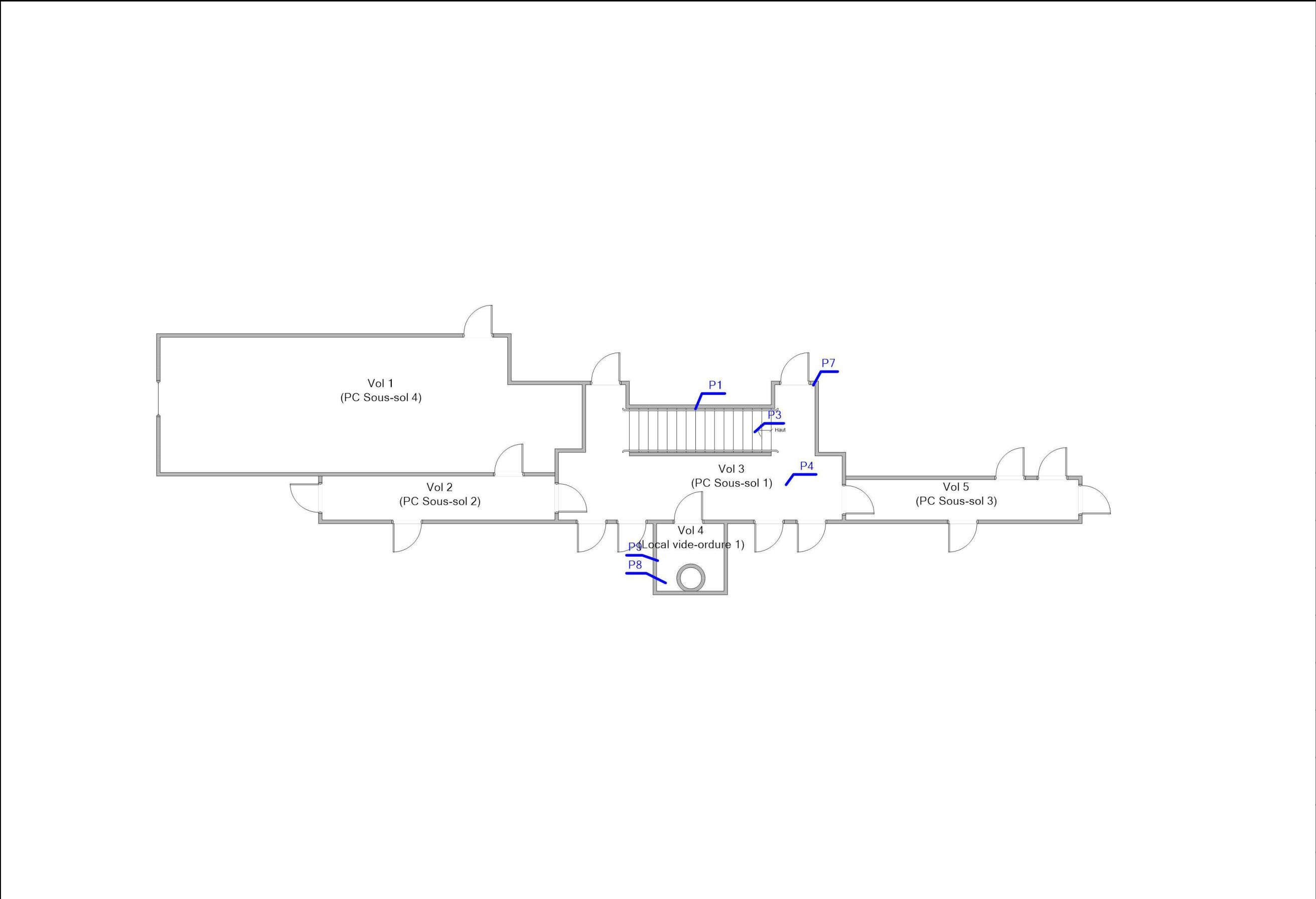
Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous sol	Sous sol - Plan de repérage - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Plan des prélèvements
	Sous sol	Sous sol - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	RDC	RDC - Plan de repérage - Actions menées
	RDC	RDC - Plan des prélèvements
	RDC	RDC - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Etages	Etages - Plan de repérage - Actions menées
	Etages	Etages - Plan des prélèvements
	Etages	Etages - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Combles	Combles - Plan de repérage - Actions menées
	Combles	Combles - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Toiture	Toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Toiture	Toiture - MPCA Toiture et étanchéité
	Masse	Masse - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant	Façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant	Façade avant - MPCA Toiture et étanchéité
	Pignon gauche	Pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche	Pignon gauche - MPCA Toiture et étanchéité
	Façade arrière	Façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière	Façade arrière - MPCA Toiture et étanchéité
	Pignon droit	Pignon droit - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon droit	Pignon droit - MPCA Toiture et étanchéité

SOUS SOL - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000373
				Légende
				 P Localisation d'un prélèvement
				 S Localisation d'un sondage négatif
				 S Localisation d'un sondage positif
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
 RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	22/08/2016	PALLUEL Matthieu	

SOUS SOL - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002LQ000373

Légende



Adresse du bien
RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention
22/08/2016

Date intervention
22/08/2016

Techniciens intervenant
PALLUEL Matthieu

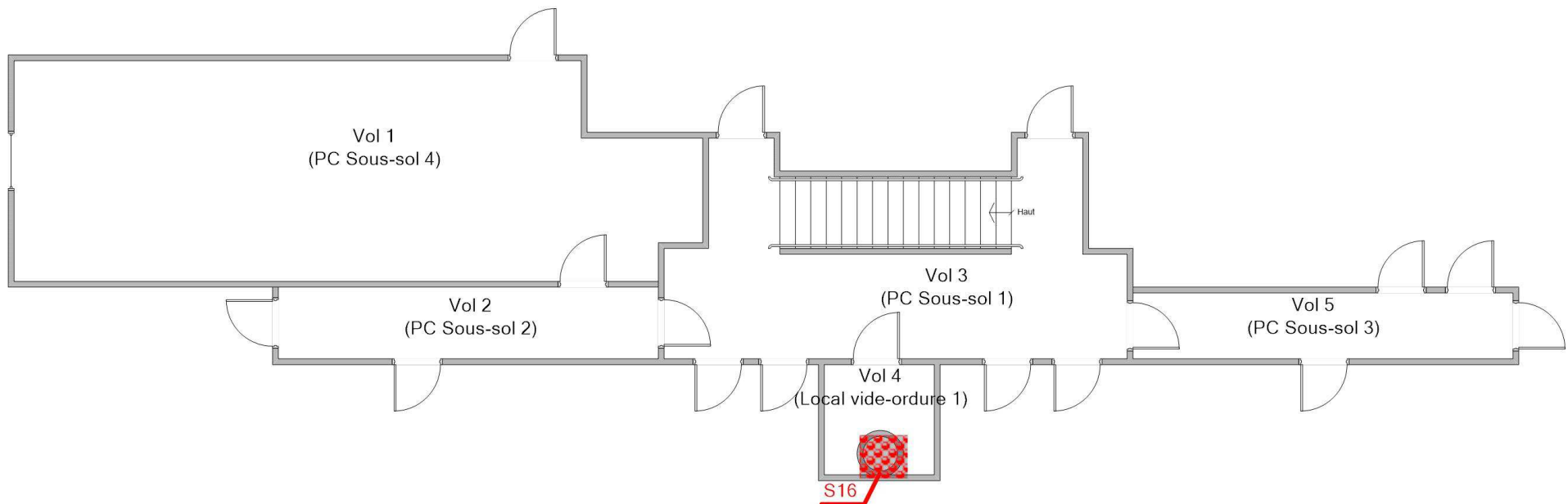
Techniciens intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000373

Légende

 S16: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

RTE DE LA DOREE
53190 LANDIVY

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

22/08/2016

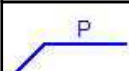
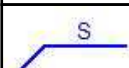
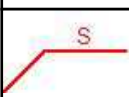
Technicien intervenant

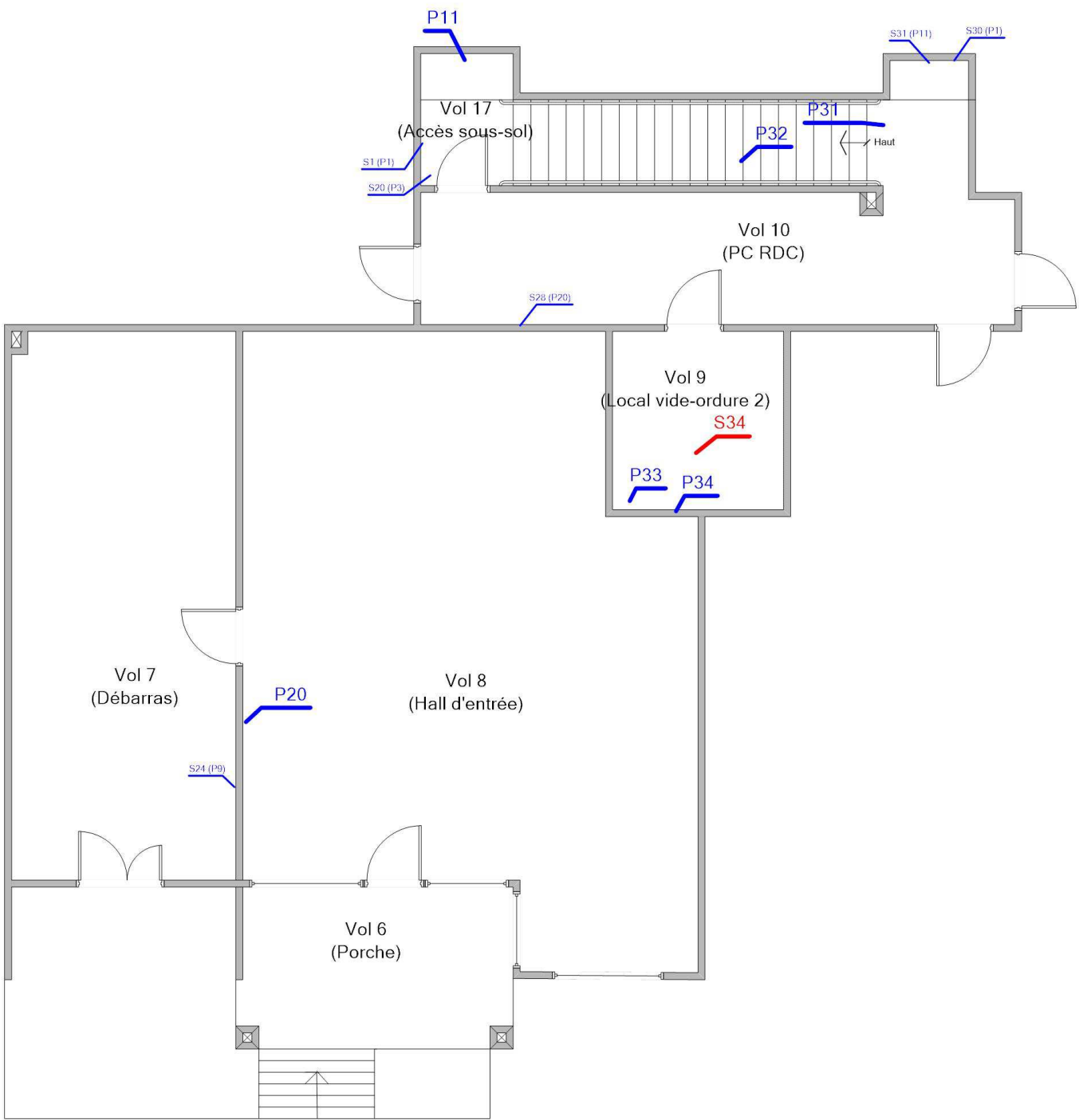
PALLUEL Matthieu

RDC - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000373

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien

RTE DE LA DOREE
53190 LANDIVY

Désignation

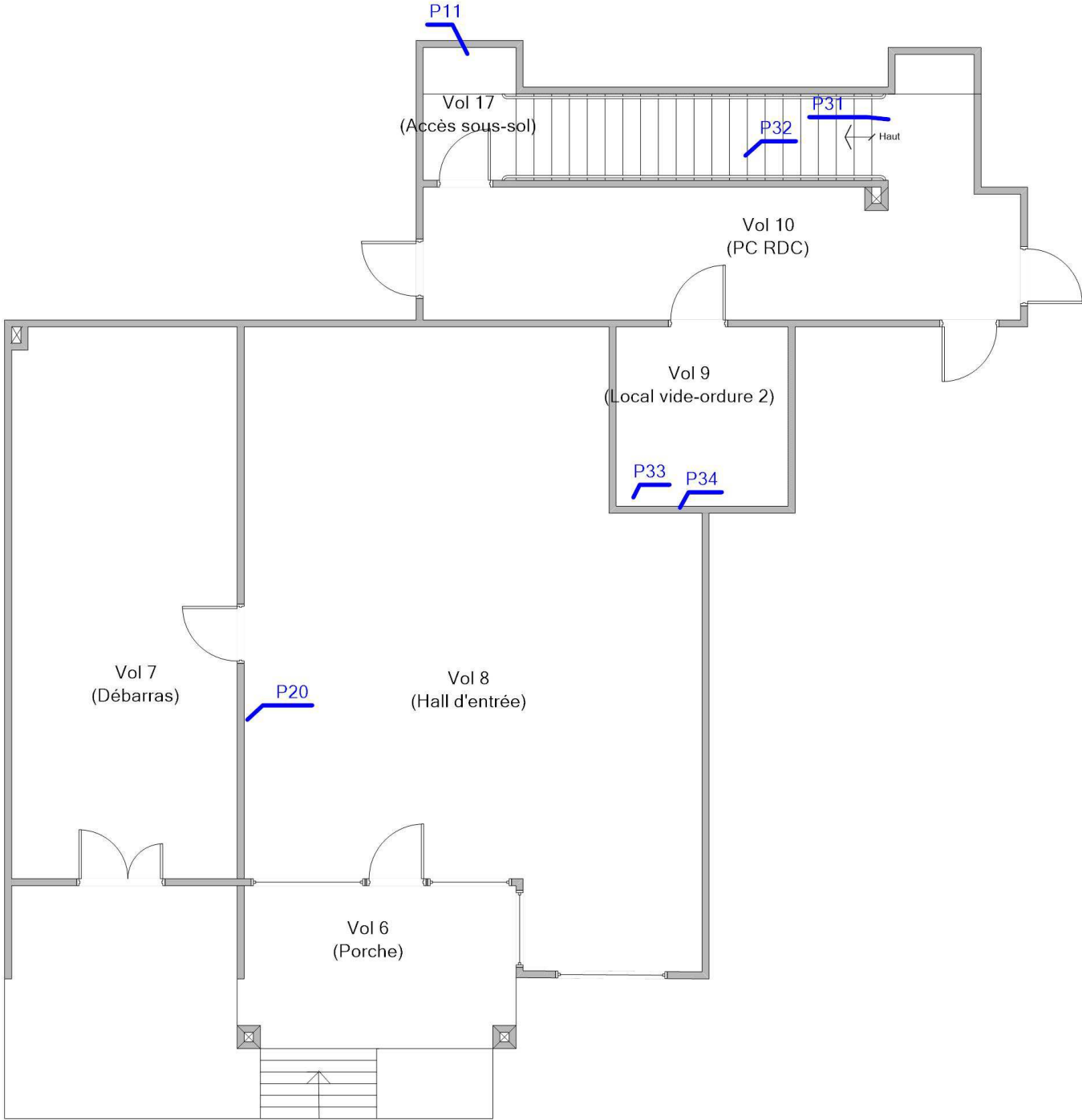
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

22/08/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

RDC - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002LQ000373
				Légende
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
 RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	22/08/2016	PALLUEL Matthieu	

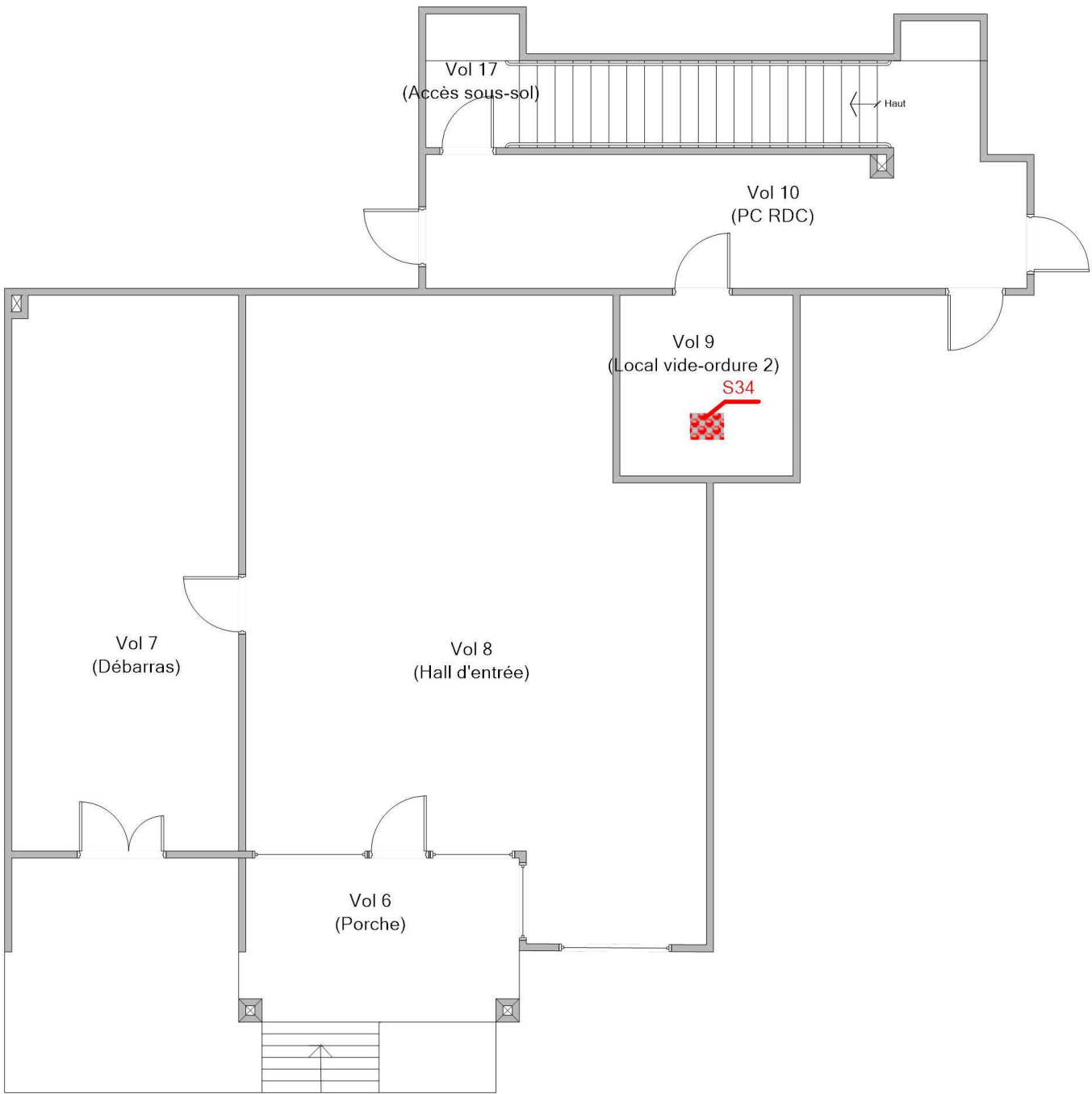
RDC - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000373

Légende



S34: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

RTE DE LA DOREE
53190 LANDIVY

Désignation

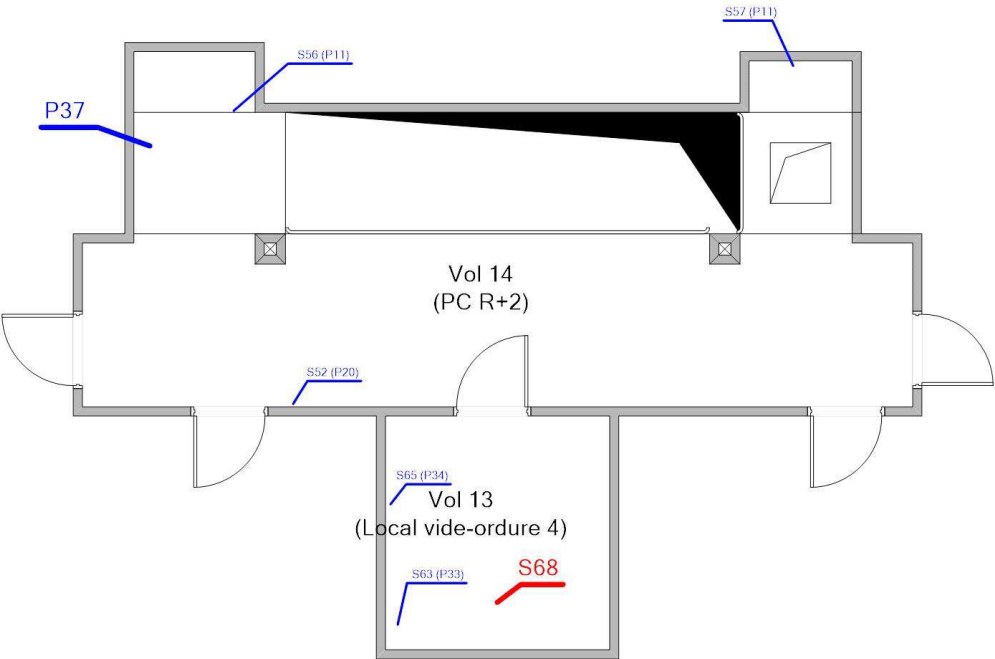
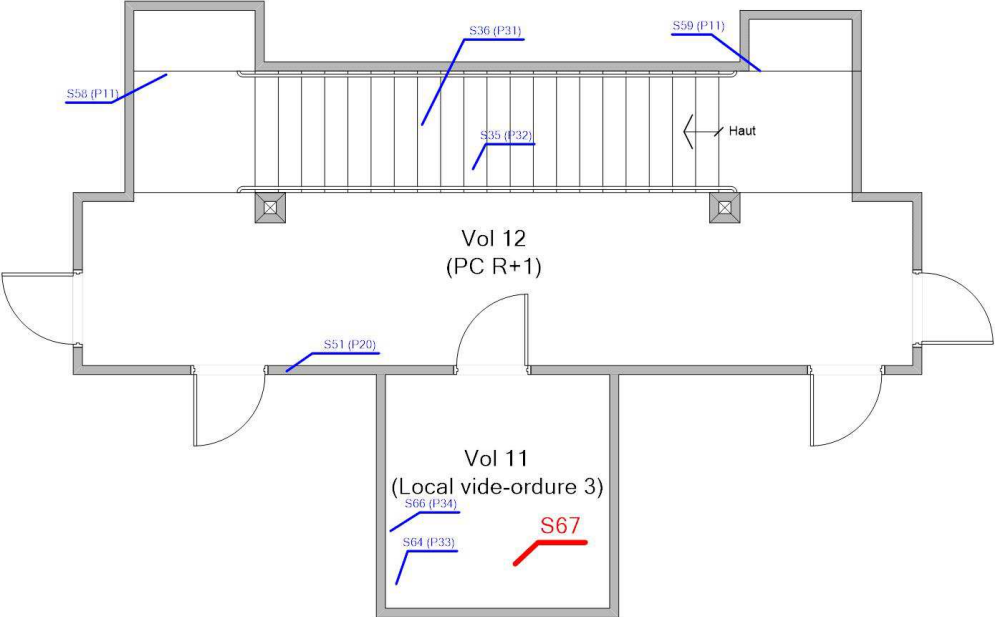
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

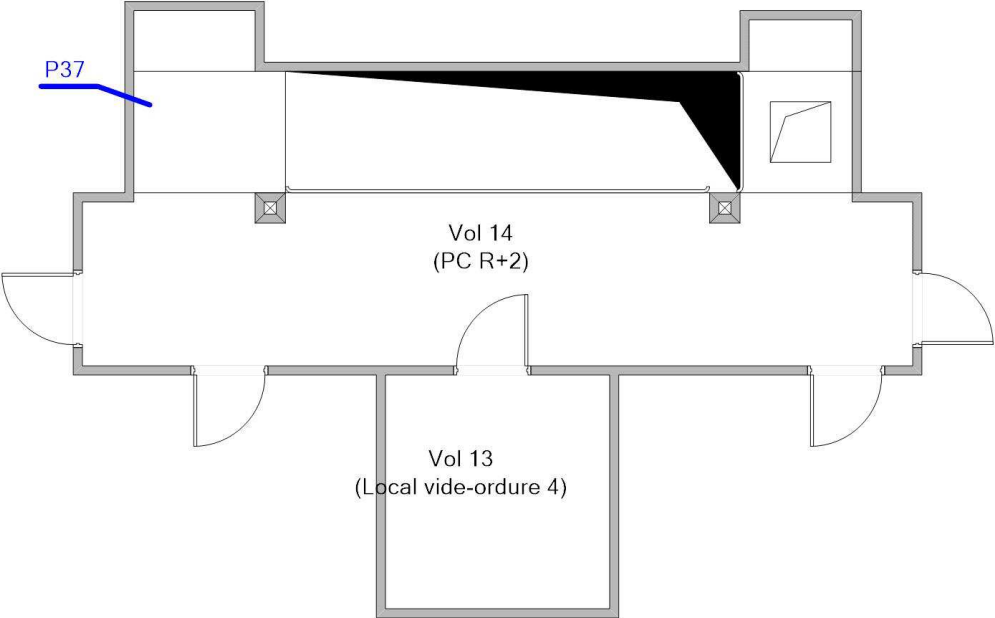
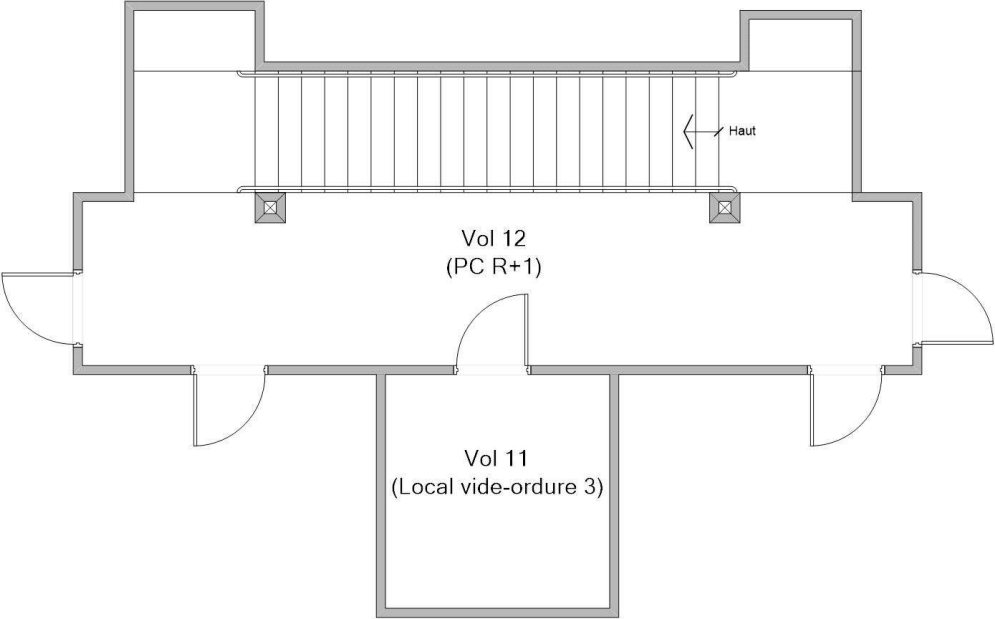
Date intervention

22/08/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

ETAGES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000373
 Vol 14 (PC R+2) Vol 13 (Local vide-ordure 4)  Vol 12 (PC R+1) Vol 11 (Local vide-ordure 3)				Légende
				P Localisation dun prélèvement
				S Localisation dun sondage négatif
				S Localisation dun sondage positif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	22/08/2016	PALLUEL Matthieu

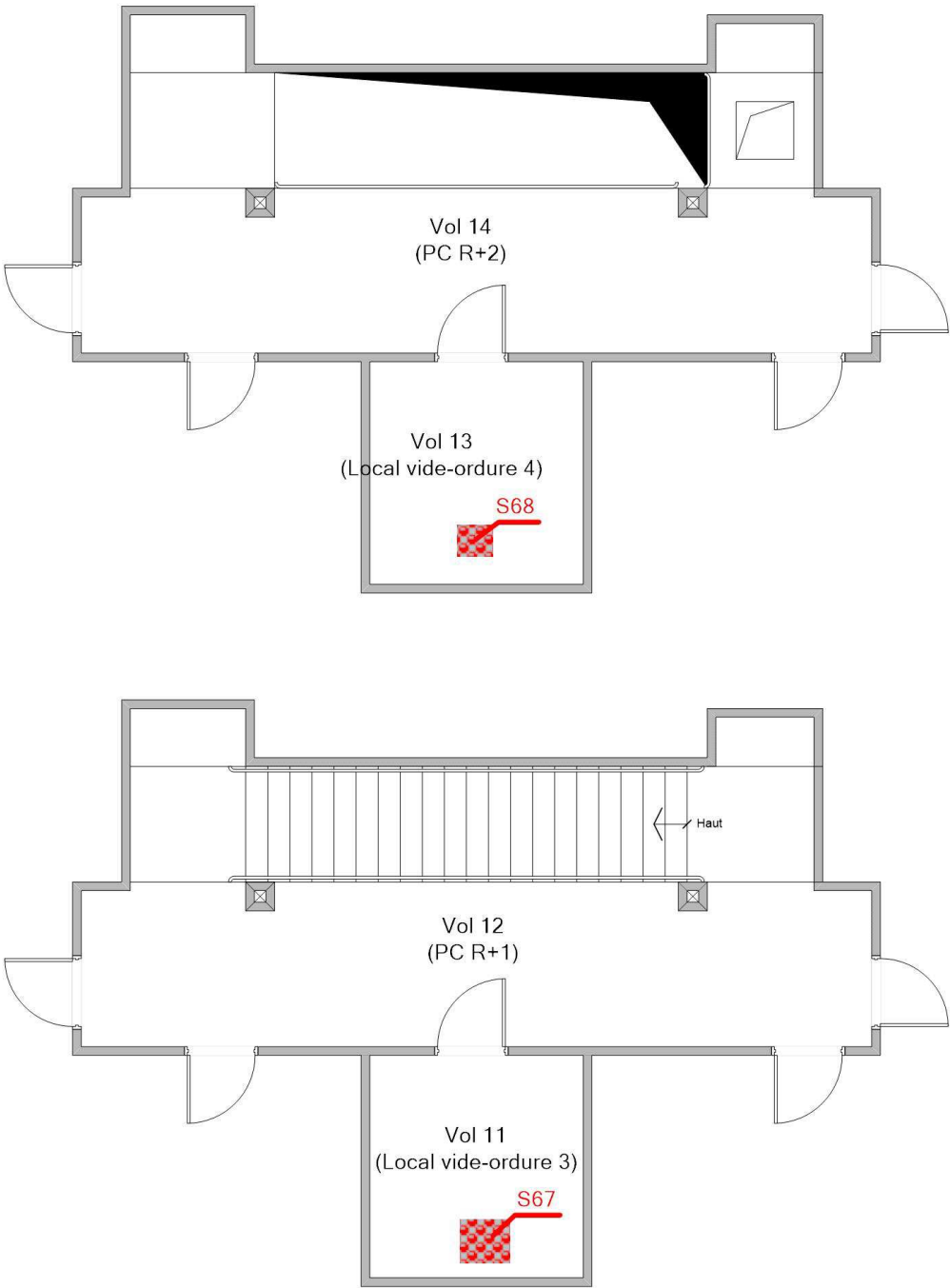
ETAGES - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002LQ000373
 P37 Vol 14 (PC R+2) Vol 13 (Local vide-ordure 4)  Haut Vol 12 (PC R+1) Vol 11 (Local vide-ordure 3)				Légende
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	22/08/2016	PALLUEL Matthieu

ETAGES - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000373

Légende

	S68: Conduit en fibres-ciment
	S67: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

RTE DE LA DOREE
53190 LANDIVY

Désignation

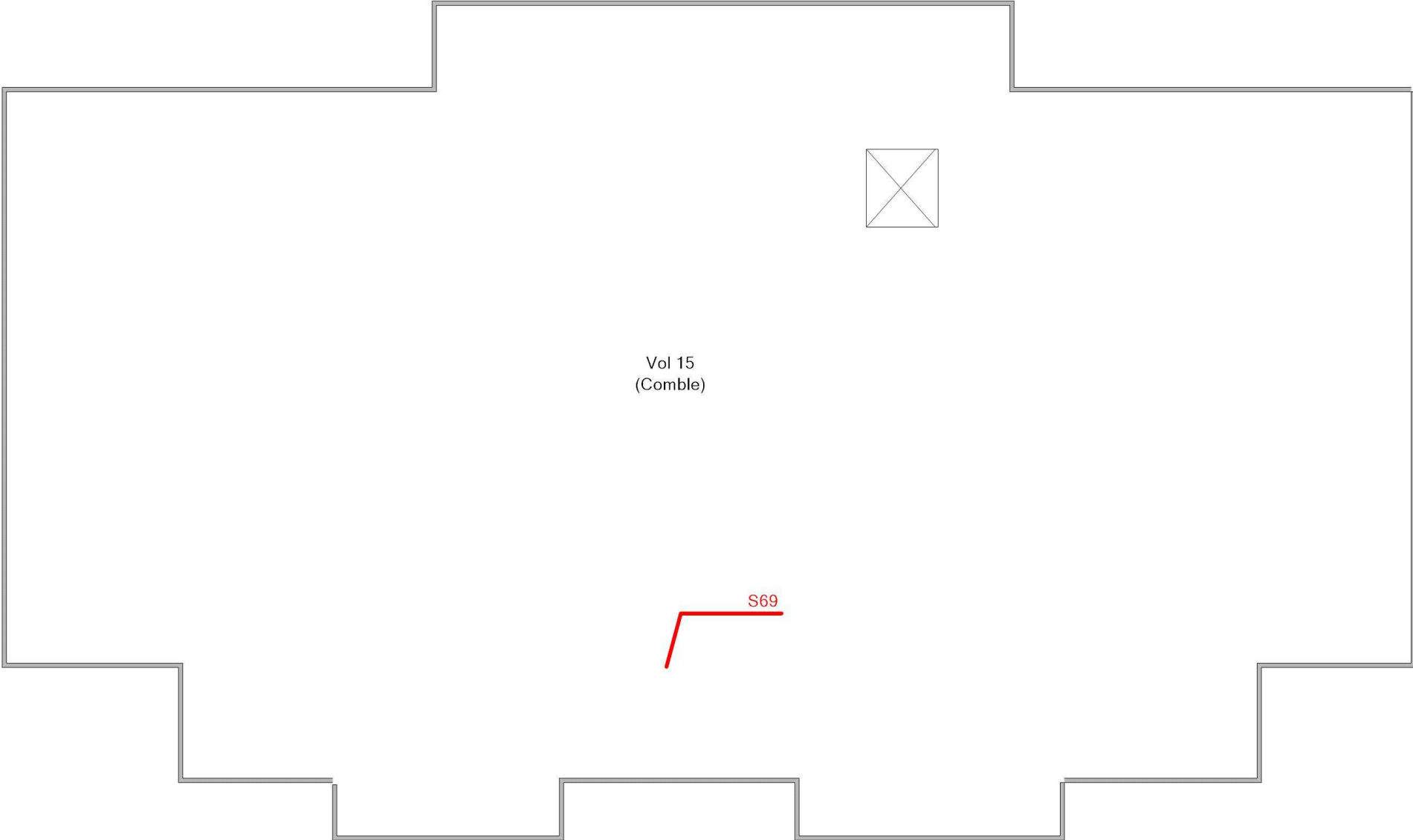
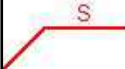
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

22/08/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

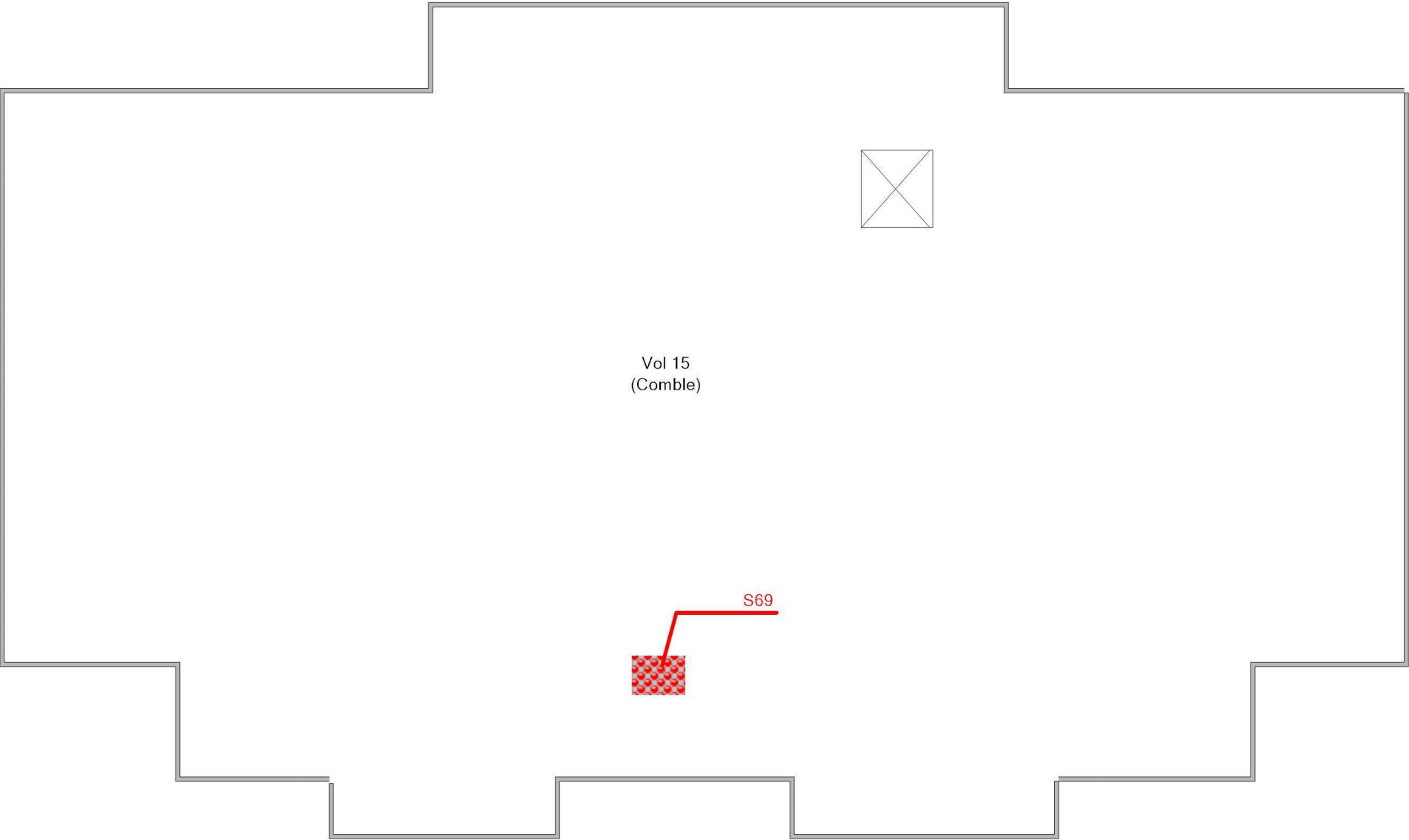
COMBLES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000373	
 Vol 15 (Comble) S69	Légende			Localisation dun sondage positif	
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
	RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	22/08/2016	PALLUEL Matthieu	

COMBLES - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000373

Légende

 S69: Conduit en fibres-ciment

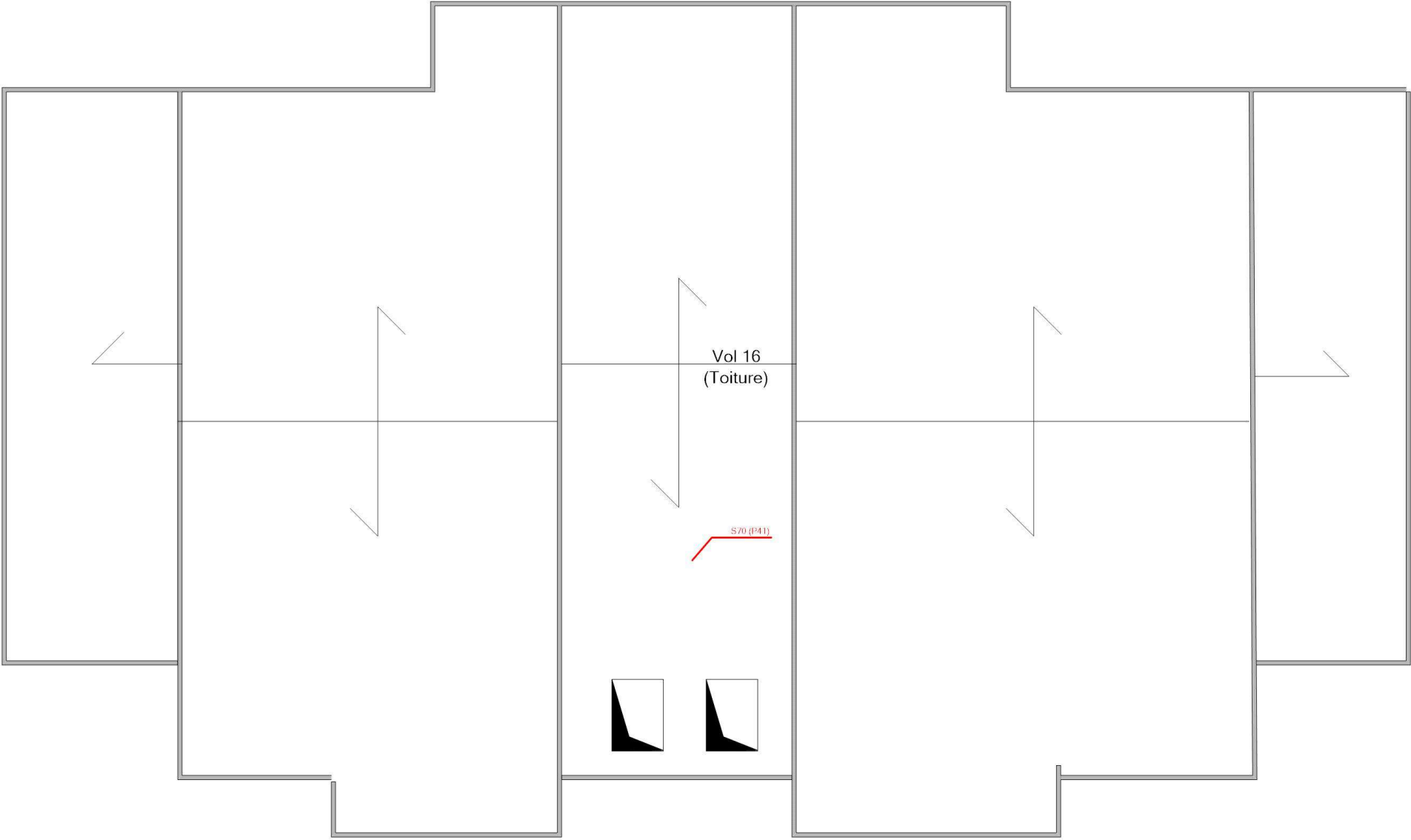
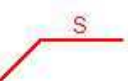


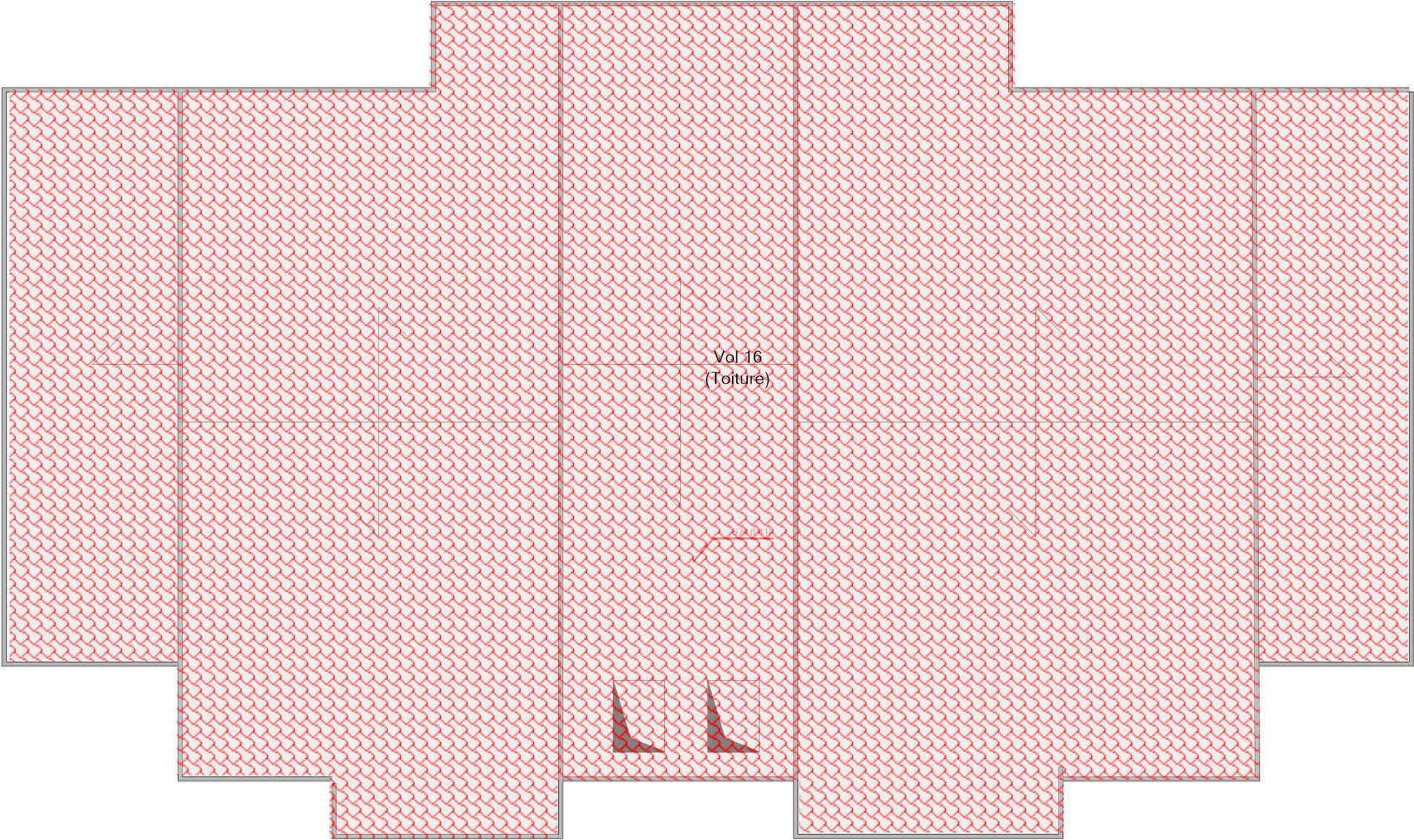
Adresse du bien
RTE DE LA DOREE
53190 LANDIVY

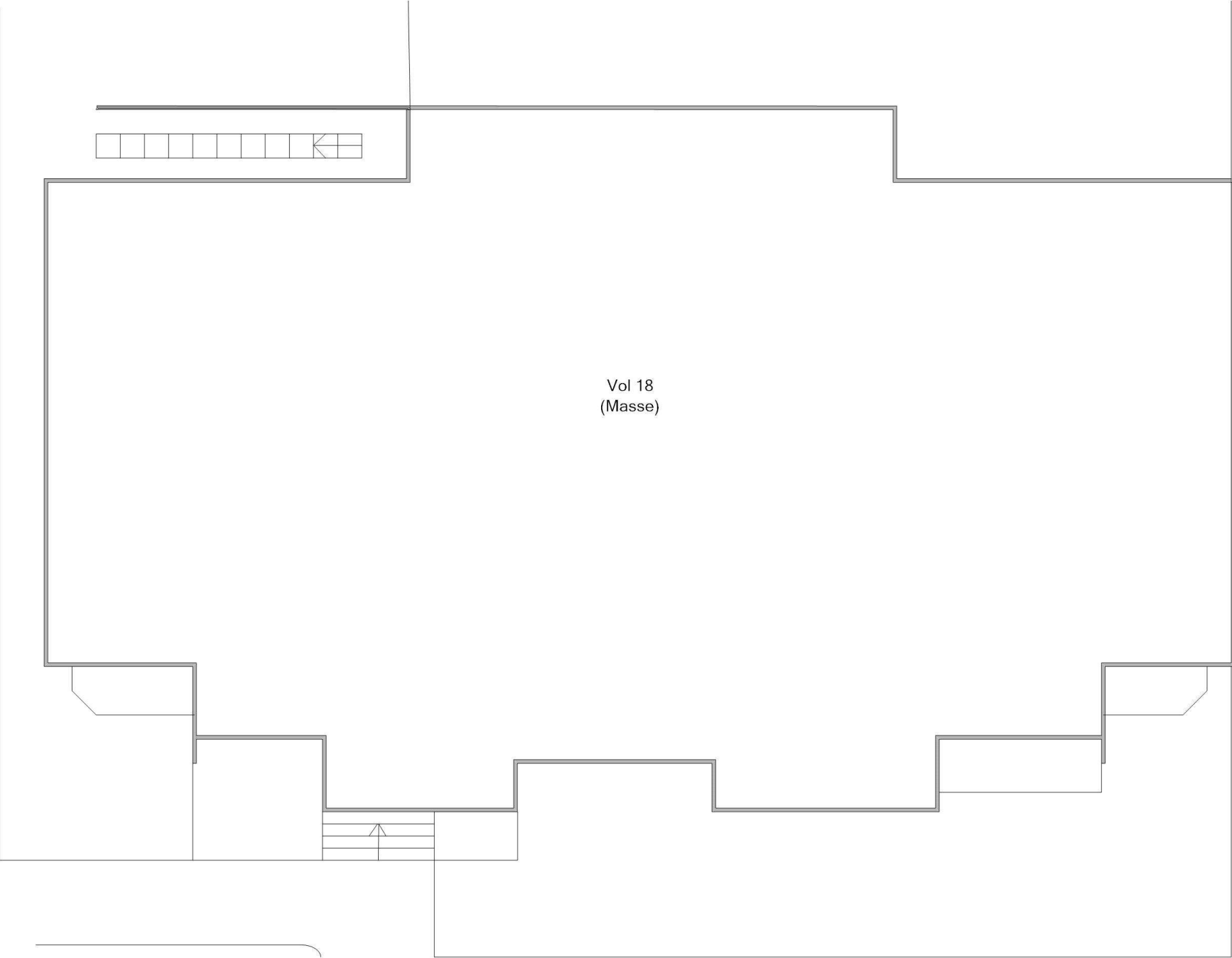
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention
22/08/2016

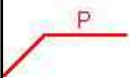
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

TOITURE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000373
				Légende
				 Localisation dun sondage positif
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	PALLUEL Matthieu
RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	22/08/2016	

TOITURE - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ				Référence: 002LQ000373
				Légende
				 P41 : Ardoises composites
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	PALLUEL Matthieu
RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	22/08/2016	

MASSE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000373
				Légende
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	PALLUEL Matthieu
RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	22/08/2016	

Légende



Localisation d'un
prélèvement positif



Adresse du bien

RTE DE LA DOREE
53190 LANDIVY

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

22/08/2016

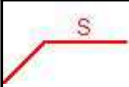
Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

FAÇADE AVANT - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ				Référence: 002LQ000373
				Légende
				 P41 : Ardoises composites
Adresse du bien			Date intervention	Technicien intervenant
RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY			22/08/2016	PALLUEL Matthieu



Légende



Localisation dun
sondage positif



Vol 20
(pignon gauche)

S/1 (P41)



Adresse du bien

RTE DE LA DOREE
53190 LANDIVY

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

22/08/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

PIGNON GAUCHE - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ				Référence: 002LQ000373	
 Vol 20 (pignon gauche) S21 (P41)	Légende				
		P41 : Ardoises composites			
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
	RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	22/08/2016	PALLUEL Matthieu	

FAÇADE ARRIÈRE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000373
				Légende
				 Localisation dun sondage positif
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
AC Environnement Diagnostics Immobiliers RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	22/08/2016	PALLUEL Matthieu	

FAÇADE ARRIÈRE - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ				Référence: 002LQ000373
				Légende
				 P41 : Ardoises composites
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
 RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	22/08/2016	PALLUEL Matthieu	

PIGNON DROIT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000373
				Légende
				 Localisation dun sondage positif
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
 RTE DE LA DOREE 53190 LANDIVY	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	22/08/2016	PALLUEL Matthieu	

Légende



P41 : Ardoises
composites



Adresse du bien

RTE DE LA DOREE
53190 LANDIVY

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

22/08/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

ANNEXE : Reportage photographique



Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002LQ000373 n°37 - 1 (P37)	Etages - Vol 14 (PC R+2)	Prélevement
002LQ000373 n°37 - 2 (P37)	Etages - Vol 14 (PC R+2)	Prélevement
S67 - 1 (S67)	Etages - Vol 11 (Local vide-ordure 3)	Présence sur présentation de documents
S68 - 1 (S68)	Etages - Vol 13 (Local vide-ordure 4)	Présence sur présentation de documents

Référence	Localisation	Action
002LQ000373 n°41 - 1 (P41)	Façade avant - Vol 19 (façade avant)	Prélevement
002LQ000373 n°41 - 2 (P41)	Façade avant - Vol 19 (façade avant)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002LQ000373 n°11 - 2 (P11)	RDC - Vol 17 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000373 n°11 - 1 (P11)	RDC - Vol 17 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000373 n°20 - 1 (P20)	RDC - Vol 8 (Hall d'entrée)	Prélevement
002LQ000373 n°20 - 2 (P20)	RDC - Vol 8 (Hall d'entrée)	Prélevement
002LQ000373 n°31 - 1 (P31)	RDC - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000373 n°31 - 2 (P31)	RDC - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000373 n°32 - 2 (P32)	RDC - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000373 n°32 - 1 (P32)	RDC - Vol 10 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000373 n°33 - 1 (P33)	RDC - Vol 9 (Local vide-ordure 2)	Prélevement
002LQ000373 n°33 - 2 (P33)	RDC - Vol 9 (Local vide-ordure 2)	Prélevement
002LQ000373 n°34 - 2 (P34)	RDC - Vol 9 (Local vide-ordure 2)	Prélevement
002LQ000373 n°34 - 1 (P34)	RDC - Vol 9 (Local vide-ordure 2)	Prélevement
S34 - 1 (S34)	RDC - Vol 9 (Local vide-ordure 2)	Présence sur présentation de documents

Référence	Localisation	Action
002LQ000373 n°1 - 1 (P1)	Sous sol - Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000373 n°1 - 2 (P1)	Sous sol - Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000373 n°3 - 1 (P3)	Sous sol - Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000373 n°3 - 2 (P3)	Sous sol - Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000373 n°4 - 1 (P4)	Sous sol - Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000373 n°4 - 2 (P4)	Sous sol - Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000373 n°7 - 2 (P7)	Sous sol - Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Prélevement
002LQ000373 n°7 - 1 (P7)	Sous sol - Vol 3 (PC Sous-sol 1)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
002LQ000373 n°8 - 1 (P8)	Sous sol - Vol 4 (Local vide-ordure 1)	Prélèvement
002LQ000373 n°8 - 2 (P8)	Sous sol - Vol 4 (Local vide-ordure 1)	Prélèvement
002LQ000373 n°9 - 1 (P9)	Sous sol - Vol 4 (Local vide-ordure 1)	Prélèvement
002LQ000373 n°9 - 2 (P9)	Sous sol - Vol 4 (Local vide-ordure 1)	Prélèvement
S16 - 1 (S16)	Sous sol - Vol 4 (Local vide-ordure 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

002LQ000373 n°1 - 1 (P1)



002LQ000373 n°1 - 2 (P1)



002LQ000373 n°3 - 1 (P3)



002LQ000373 n°3 - 2 (P3)



002LQ000373 n°4 - 1 (P4)



002LQ000373 n°4 - 2 (P4)



002LQ000373 n°7 - 2 (P7)



002LQ000373 n°7 - 1 (P7)



002LQ000373 n°8 - 1 (P8)



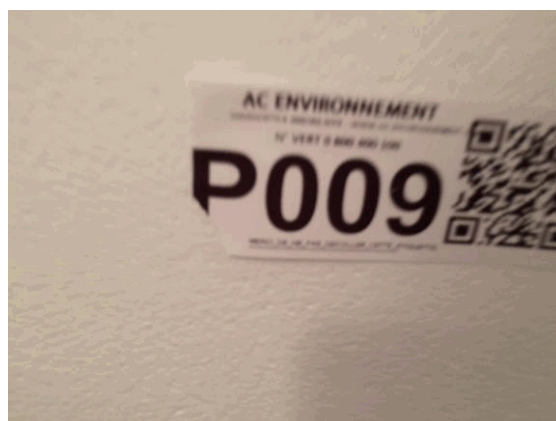
002LQ000373 n°8 - 2 (P8)



002LQ000373 n°9 - 1 (P9)



002LQ000373 n°9 - 2 (P9)



002LQ000373 n°11 - 2 (P11)



002LQ000373 n°11 - 1 (P11)



002LQ000373 n°20 - 1 (P20)



002LQ000373 n°20 - 2 (P20)



002LQ000373 n°31 - 1 (P31)



002LQ000373 n°31 - 2 (P31)



002LQ000373 n°32 - 2 (P32)



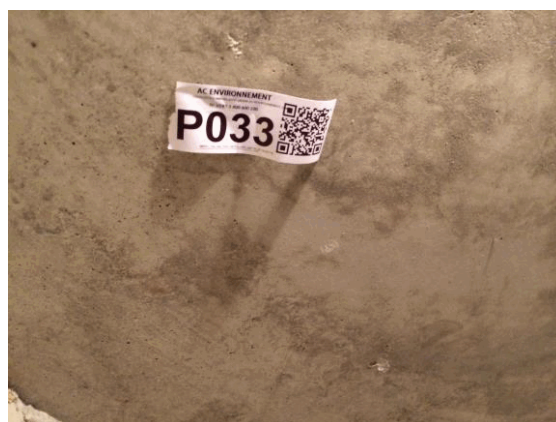
002LQ000373 n°32 - 1 (P32)



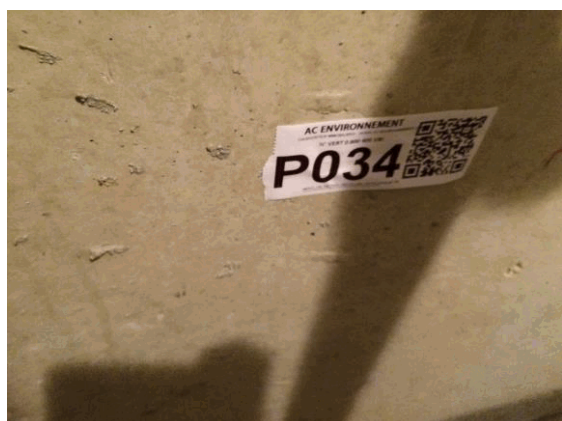
002LQ000373 n°33 - 1 (P33)



002LQ000373 n°33 - 2 (P33)



002LQ000373 n°34 - 2 (P34)



002LQ000373 n°34 - 1 (P34)



002LQ000373 n°37 - 1 (P37)



002LQ000373 n°37 - 2 (P37)



002LQ000373 n°41 - 1 (P41)



002LQ000373 n°41 - 2 (P41)



S16 - 1 (S16)



S34 - 1 (S34)



S67 - 1 (S67)



S68 - 1 (S68)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000373	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S16	Destination du local :	
Date évaluation :	22/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 4 (Local vide-ordure 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000373	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S34	Destination du local :	
Date évaluation :	22/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 9 (Local vide-ordure 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000373	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S67	Destination du local :	
Date évaluation :	22/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 11 (Local vide-ordure 3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000373	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S68	Destination du local :	
Date évaluation :	22/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 13 (Local vide-ordure 4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000373	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S69	Destination du local :	
Date évaluation :	22/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 15 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000373	Matériau :	Matériau compact noir avec fibres visibles
Réf mesure :	P41	Destination du local :	
Date évaluation :	22/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 19 (façade avant), Vol 16 (Toiture), Vol 20 (pignon gauche), Vol 21 (façade arrière), Vol 22 (pignon droit)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac - Porteur partie haute escalier -	Sous sol - Vol 3 (PC Sous-sol 1)	
P3	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable - sous face escalier -	Sous sol - Vol 3 (PC Sous-sol 1)	
P4	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable - sur poutrelles béton -	Sous sol - Vol 3 (PC Sous-sol 1)	
P7	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - porteur, angles, linteau, tableau menuiseries -	Sous sol - Vol 3 (PC Sous-sol 1)	
P8	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac + peinture non séparable - -	Sous sol - Vol 4 (Local vide-ordure 1)	
P9	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture - porteur local vide ordures -	Sous sol - Vol 4 (Local vide-ordure 1)	
P11	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - carreaux de platre gaine technique -	RDC - Vol 17 (Accès sous-sol)	
P20	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - aspect projeté -	RDC - Vol 8 (Hall d'entrée)	
P31	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac non séparable + peinture non séparable - sous face escalier -	RDC - Vol 10 (PC RDC)	
P32	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + peinture non séparable - contre marche -	RDC - Vol 10 (PC RDC)	
P33	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène - -	RDC - Vol 9 (Local vide-ordure 2)	
P34	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + matériau beige en vrac non séparable + peinture non séparable - -	RDC - Vol 9 (Local vide-ordure 2)	
P37	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en faible quantité non séparable + peinture non séparable - plafond dernier étage -	Etages - Vol 14 (PC R+2)	
P41	Toiture et étanchéité	Ardoises	Matériau compact noir avec fibres visibles - -	Façade avant - Vol 19 (façade avant)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA
Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Téléphone : 0299354149
Email : Helene.Grude@itga.fr
Numéro d'accréditation : 1-5970



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51683 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51683
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_3d5508b4-b11f-43ec-86d5-c8cfc612b0
d4

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373001 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 3 (PC Sous-sol 1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	3

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51685 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51685
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_e5b90ade-7494-48de-b795-ac1c7c1db7
d8

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373003 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 3 (PC Sous-sol 1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51686 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51686
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_1b60c329-7c09-4723-9a54-f15c22a70
996

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373004 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 3 (PC Sous-sol 1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51689 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51689
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_f84208d2-412a-4f6b-945e-452efd1833
f7

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373007 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (PC Sous-sol 1)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris hétérogène	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51690 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51690
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_62f399a7-a5c5-472f-ba3c-fabc0b4cc2dc

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373008 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 4 (Local vide-ordure 1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51691 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51691
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_f60a4518-343b-482d-953f-5d8dd8b3f1
17

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373009 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 4 (Local vide-ordure 1)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + peinture	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51693 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51693
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_4b104524-6197-428f-843c-e7fc130fb3
Oc

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373011 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 17 (Accès sous-sol)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51702 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51702
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_e4e3a165-6b47-4279-bcd6-4af3a9947c
9d

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373020 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 8 (Hall d'entrée)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51713 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51713
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_01497d02-9f47-4d95-ae34-eb21d8d371d7

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373031 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 10 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51714 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51714
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_f8df59ac-ca9d-43f6-8605-e29eb54885b
a

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373032 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 10 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51715 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51715
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_7fdd5a14-057b-4acd-8197-df806af513f
3

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373033 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 9 (Local vide-ordure 2)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51716 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51716
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_36e2be3b-4452-41ec-a654-4b91d5b4e93c

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373034 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 9 (Local vide-ordure 2)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Matériau beige en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène + matériau beige en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51719 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51719
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_b04b1401-5443-421d-8bea-bd3426a90
21f

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373037 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 14 (PC R+2)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en faible quantité / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en faible quantité non séparable + peinture non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51723 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87867
Echantillon ITGA : IT071608-51723
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_b3a4e0aa-8a3a-48d9-a5b9-9f5f860b332
2

Réf. Client :

Commande	002LQ000373
Dossier client	_0026400001_ RTE DE LA DOREE - 53190 LANDIVY Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000373041 / Toiture et étanchéité / Ardoises / Ardoises composites / Vol 19 (façade avant)
Description ITGA	Matériau compact noir avec fibres visibles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact noir avec fibres visibles	MOLP le 30/08/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste